



MISSION PERMANENTE D'HAÏTI AUPRÈS DE L'OFFICE DES NATIONS UNIES  
ET DES AUTRES ORGANISATIONS INTERNATIONALES À GENÈVE

MPH/ONUG/NA/cw/0260-2019

Genève, le 29 avril 2019

Monsieur,

J'ai le plaisir d'accuser réception de la communication conjointe des Procédures Spéciales dont les Rapporteuse spéciale sur les exécutions extrajudiciaires, sommaires ou arbitraires, Rapporteuse spéciale sur le logement convenable en tant qu'élément du droit à un niveau de vie suffisant, ainsi que sur le droit à la non-discrimination à cet égard, Rapporteur spécial sur le droit qu'à toute personne de jouir du meilleur état de santé physique et mental possible, Rapporteur spécial sur l'extrême pauvreté et les droits de l'homme, et finalement Rapporteur spécial sur les droits à l'eau potable et l'assainissement adressée à S.E.M Bocchit EDMOND, Ministre des Affaires Etrangères relative à des faits survenus en Haïti au cours du mois de novembre 2018.

Je vous informe que la correspondance a été transmise à l'institution concernée pour les suites appropriées.

Je saisis l'occasion pour vous renouveler, Monsieur, l'assurance de ma considération distinguée.



  
**Pierre André DUNBAR**  
Ambassadeur, Représentant Permanent